

La Sidra

DE LA SEMAINE

NOUVELLE FORMULE
 50^{ème} année



Souccot : Pouvoir voir la joie

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

DEUX OFFRANDES : L'EAU ET LE VIN

Nos Sages déclarent (*Souccah* 51b) : « celui qui n'a pas été témoin de la célébration de Sim'hat Beth Hachoevah n'a jamais vu la joie dans sa vie ». Cette déclaration se réfère à la célébration qui accompagnait la libation d'eau, l'offrande de l'eau dans le Beth Hamikdash, à Souccot. Durant cette manifestation exceptionnelle, les Sages « dansaient... avec des torches allumées, chantant des chants et des louanges et les Lévités jouaient de la harpe, de la lyre et de la trompette et d'innombrables autres instruments de musique ».

Par bien des aspects, l'offrande de l'eau ressemble à l'offrande du vin qui accompagnait les deux sacrifices quotidiens et les sacrifices de Moussaf, offerts les jours de fête. En fait, la seule allusion de la Torah à l'offrande de l'eau apparaît dans la description de l'offrande du vin. Et pourtant, aucune cérémonie particulière n'accompagnait cette offrande malgré le fait que ce soit le vin, et non l'eau, qui exprime le mieux la joie, dans de nombreuses festivités.

Le fait que la plus grande expression de joie du peuple juif soit associée à l'eau et non au vin est paradoxal.

LA JOIE LIMITÉE ET LA JOIE ILLIMITÉE

Selon le principe qui dicte que nous devons remercier D.ieu pour tous les plaisirs dont nous faisons l'expérience dans ce monde, nos Sages ont institué les bénédictions que l'on prononce avant de manger et de boire. Ils indiquent le statut particulier du vin, le degré du plaisir qu'il procure, en composant une bénédiction qui lui est propre, Boré Peri Haguéfène. Par contre, ils ne considèrent pas l'eau, insipide, comme procurant suffisamment de plaisir pour lui consacrer une bénédiction particulière. Ce n'est que lorsque l'on boit de l'eau pour éteindre sa soif qu'une bénédiction est requise.

Suite en page 2

Edito

Un abri de bonheur

Comment faut-il le dire ? Vivons-nous une période bouleversante... ou bouleversée ? Bouleversante, elle l'est sans aucun doute. Voici que le mois de Tichri se déroule sous nos pas. Il nous a d'ores et déjà donné à vivre la grandeur de Roch Hachana et le sublime de Yom Kippour. Il nous a ainsi fait nous élever jusqu'à sa deuxième étape, celle de l'allégresse infinie, celle de Souccot et de Sim'hat Torah. Cette succession d'expériences spirituelles uniques, si précieuses pour toute l'année qui commence, bouleverse authentiquement notre manière de voir et de penser ce qui nous entoure, l'ensemble de la création avec tout ce qu'elle porte. Chacun en est conscient : ces grands rendez-vous d'automne ne nous laissent pas inchangés. Dans un monde renouvelé, ils font de nous des êtres neufs pour un lien avec D.ieu plus fort et plus profond.

Quant au monde, avec toute la diversité des sociétés humaines qui le composent, avec les combats qui le déchirent, il paraît être, pour sa part, bien... bouleversé. Les paysages intellectuels familiers, les situations sociopolitiques patinées par l'ancienneté des regards, tout a subi des mutations brutales et largement inattendues. Au point que nul ne sait vraiment aujourd'hui de quoi demain sera fait. L'incertitude est toujours préoccupante. Quand elle se double d'insécurité, c'est une envahissante inquiétude qui réclame sa part. Et le peuple juif, dans tous ses lieux de résidence, en ressent la présence. Pourtant, le moment n'est pas à l'interrogation tragique : où aller, que faire ? Car le mois de Tichri montre ses fastes et, avec eux, une direction claire.

La Soucca s'ouvre à présent. Certes, elle ne ressemble matériellement ni à un palais ni à une forteresse. Elle est cependant à la fois l'un et l'autre. Elle est ce palais où chacun pénètre comme en une demeure pleine de Volonté Divine. Elle est cette forteresse qui a su résister aux atteintes du temps et des hommes, bien plus et bien mieux que les orgueilleux monuments de monarques oubliés. La Soucca est ce lieu privilégié où D.ieu accorde Sa protection et où Son peuple affirme hautement que c'est par elle qu'il vit.

Souccot, temps de joie, est parmi nous, en nous. Et la joie qu'il incarne nous entraîne chaque jour davantage. Celle-ci culmine avec Sim'hat Torah où elle s'enracine en nous pour y fleurir tout au long des semaines et des mois à venir. Dès à présent, nous en sommes les acteurs. Parce que, par nos actes, s'ouvre le chemin de bonheur qui mène au seul bouleversement qui compte, pour le Bien : la venue du Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT HAAZINOU

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h44 | Sortie : 19h48

Bordeaux	19h00	Marseille	18h38	Nice	18h30
Grenoble	18h35	Montpellier	18h44	Rouen	18h48
Lille	18h39	Nancy	18h29	Strasbourg	18h23
Lyon	18h38	Nantes	19h01	Toulouse	18h54

à partir du dimanche 9 octobre 2016 Heure limite du Chema : 10h49 - Pose des Télélines : 7h01 Fin Kidouch Levana : dimanche 16 octobre (14 Tichri) à 1h 34 mn



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE SOUCCOT LUNDI 17 ET MARDI 18 OCTOBRE 2016

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} soir* - Dim. 16/10 : 18h40
 2^{ème} soir** - Lundi 17/10 : (après) 19h41
 Sortie - Mardi 18/10 : 19h42

	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS
Bordeaux	18:57 / 19:55	Marseille	18:35 / 19:32
Grenoble	18:31 / 19:30	Montpellier	18:41 / 19:38
Lille	18:34 / 19:37	Nancy	18:25 / 19:26
Lyon	18:34 / 19:33	Nantes	18:58 / 19:58
		Nice	18:27 / 19:24
		Rouen	18:44 / 19:46
		Strasbourg	18:19 / 19:20
		Toulouse	18:50 / 19:48

* Passé cet horaire, allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante. ** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

Le vin et l'eau représentent des approches différentes dans notre service de D.ieu. Le mot hébreu Taam a deux significations, « goût » et « raison ». Le goût et la raison sont liés parce que la compréhension d'une idée produit une satisfaction palpable, ressemblant au plaisir de consommer un aliment délectable.

Parce que le vin a un goût plaisant, il en est venu à symboliser le service divin « parfumé » par la compréhension. L'eau, simple et sans goût, symbolise le Kabalat Ol, l'acceptation du joug divin, un engagement simple pour accomplir la volonté de D.ieu, qu'on la comprenne ou non.

Généralement, nous tirons du plaisir à accomplir une Mitsva que nous comprenons parce que cela nous permet d'apprécier les effets positifs que produisent nos efforts. Selon le même cheminement, quand nous ne saisissons pas la raison de la Mitsva, il se peut que nous ayons un sentiment d'accomplissement moindre. Bien que nous puissions, tout le temps, être animés du désir d'obéir à la Volonté divine, nous ne ressentons pas autant de plaisir des Mitsvot qui requièrent notre acceptation aveugle.

Cependant, parfois l'approche du Kabalat Ol génère une satisfaction plus complète que celle que nous expérimentons avec un service de D.ieu appuyé sur la raison. Quand « nous avons soif », quand nous désirons une union avec D.ieu qui transcende le champ limité de nos pensées et de nos sentiments, c'est alors que naît un réel plaisir de « l'eau », du Kabalat Ol.

A ce niveau d'engagement, le plaisir de l'accomplissement par Kabalat Ol dépasse

la satisfaction de l'approche rationnelle car la joie que produit la compréhension est, par définition, limitée et proportionnelle à notre niveau de compréhension. Plus nous possédons de savoir, plus grande est la satisfaction que nous tirons. Si notre connaissance s'avère limitée, ainsi en va-t-il de notre plaisir.

Par contre, l'engagement basé sur le Kabalat Ol, résultant de notre soif, ne connaît pas de limites. Car dépassant le champ de notre compréhension intellectuelle, nous nous lions avec les dimensions infinies de la Divinité. Cela suscite alors une joie qui dépasse complètement le potentiel humain.

EN CONTINUATION DES JOURS SOLENNELS

C'est dans ce contexte que Souccot et l'offrande de l'eau peuvent être considérées comme une étape dans le service divin amorcé à Roch Hachana. En ce jour et celui de Yom Kippour, nous acceptons la souveraineté de D.ieu et nous nous tournons vers Lui dans une Techouvah sincère. Ces jours nous poussent à pénétrer dans notre intériorité et à réveiller en nous-mêmes cette soif d'entamer une relation plus profonde et plus étroite avec D.ieu. Cette « soif » se trouve étanchée par le service de Kabalat Ol que symbolise l'offrande de l'eau.

FUSIONNER LES DEUX APPROCHES

La signification toute particulière de l'offrande de l'eau ne réduit en rien l'importance de l'offrande du vin. Les deux sont nécessaires

dans le Beth Hamikdash. Il en va de même dans le domaine personnel. Chaque mode de service divin complète l'autre. La base de notre service doit être celui du Kabalat Ol, cet engagement simple et supra rationnel, mais il est embelli et intensifié par une relation consciente avec D.ieu.

Un engagement à D.ieu qui existe au-delà des limites de notre compréhension ne suffit pas. Pour que cette relation soit complète, cet engagement doit être intériorisé au point qu'il imprègne et inclue toutes nos facultés, y compris nos facultés intellectuelles.

LA CLÉ DE LA JOIE

Souccot est « la période de notre joie », une célébration qui dure une semaine, inclut un cycle temporel entier et imprègne toutes les semaines qui suivent, infusant joie et plaisir dans chaque aspect de notre service divin.

Bien que le Beth Hamikdash soit détruit, nous pouvons expérimenter, au moins jusqu'à un certain point, la joie de Sim'hat Beth Hachoevah en commémorant les libations d'eau par des festivités, tout au long de la fête de Souccot. Y participer génère le potentiel pour que nous « puissions voir la joie » tout au long de l'année à venir.

Cette joie implique également les célébrations ultimes de l'Ere de la Rédemption. Le service divin sera alors renouvelé et c'est avec le cœur joyeux que nous apporterons les deux offrandes du vin et de l'eau, dans le Beth Hamikdash. Que cela se produise dans l'immédiat !

Etude du RAMBAM

DIMANCHE 9 OCTOBRE – 7 TICHRI

Mitsva négative n° 287 : C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents.

LUNDI 10 OCTOBRE – 8 TICHRI

Mitsva négative n° 285 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de déposer un faux témoignage.

MARDI 11 OCTOBRE – 9 TICHRI

Mitsva positive n° 180 : Il s'agit du commandement de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtiment qu'ils avaient l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

MERCREDI 12 OCTOBRE – 10 TICHRI

Mitsva positive n° 174 : Mitsva positive n° 174: Il s'agit du commandement d'obéir au Grand Sanhédrin et d'agir conformément aux ordres de ses juges.

Mitsva négative n° 312 : C'est l'interdiction de nous opposer aux maîtres de la Tradition.

Mitsva négative n° 313 : Il nous est interdit d'ajouter aux commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

Mitsva négative n° 314 : Il nous est interdit de retrancher des commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

JEUDI 13 OCTOBRE – 11 TICHRI

Mitsva négative n° 318 : Il nous est interdit de maudire nos parents.

Mitsva négative n° 319 : Il nous est interdit de frapper nos parents.

Mitsva positive n° 210 : Il s'agit du commandement d'honorer nos parents.

Mitsva positive n° 211 : Il s'agit du commandement de craindre nos parents.

VENDREDI 14 OCTOBRE – 12 TICHRI

Mitsva négative n° 195 : Il nous est interdit de nous adonner à la glotonnerie et à la soulerie durant notre jeunesse.

Mitsva positive n° 37 : Il s'agit de l'ordre qui nous a été ordonné que les prêtres doivent se rendre impurs pour ceux de leurs proches (décédés) qui sont énumérés dans la Torah.

SAMEDI 15 OCTOBRE – 13 TICHRI

Mitsva négative n° 168 : C'est l'interdiction faite au Grand Prêtre de se rendre impur pour n'importe quel mort.

DIMANCHE 16 OCTOBRE – 14 TICHRI

Mitsva négative n° 167 : Il est interdit au Grand Prêtre de se trouver sous le même toit qu'un mort, même s'il s'agit d'un proche parent (pour lequel les autres doivent porter le deuil).

LUNDI 17 OCTOBRE – 15 TICHRI

MARDI 18 OCTOBRE – 16 TICHRI

Mitsva négative n° 166 : C'est l'interdiction pour un simple prêtre de se rendre impur au contact d'autres morts que les proches parents mentionnés dans la Torah.

MERCREDI 19 OCTOBRE – 17 TICHRI

Mitsva positive n° 173 : C'est le commandement de nommer un roi choisi parmi Israël qui unifiera notre nation et nous gouvernera.

Mitsva négative n° 362 : C'est l'interdiction de choisir comme roi un homme qui n'est pas juif de naissance, même s'il est prosélyte.

Mitsva négative n° 364 : C'est l'interdiction faite au roi d'avoir beaucoup de femmes.

Mitsva négative n° 363 : C'est l'interdiction faite au roi d'entretenir beaucoup de chevaux. ...

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LA SOUCCAH DANS LE DÉSERT

La guerre avait éclaté le jour-même de Yom Kippour en 1973, prenant de court toute la nation d'Israël. Les réservistes avaient été réquisitionnés depuis les synagogues, alors qu'ils portaient sur eux leur Talit (châle de prière) et tentaient de lire encore quelques prières tout en montant dans les camions et les jeeps. Ils se dirigeaient vers le sud, vers le nord... De durs combats les attendaient et chacun se préparait intérieurement pour le pire.

Arié Dov Schwartz était spécialisé dans l'aide aux blessés. Il avait déjà reçu depuis quelques jours l'ordre de se présenter le 11 Tichri à sa base, donc le lendemain du jour de jeûne et son paquetage était prêt.

Né en Roumanie, Arié Dov était le fils d'un colonel de l'armée hongroise qui avait combattu lors de la première Guerre mondiale. A l'approche de la seconde Guerre mondiale,

la famille Schwartz avait voulu émigrer en Terre Sainte mais le pouvoir soviétique l'en avait empêché. Ce n'est qu'après la guerre qu'ils purent monter en Eretz Israël, pensant avoir enfin trouvé le repos et la sérénité.

La famille n'était pas très pratiquante mais Arié Dov avait néanmoins été envoyé prendre des cours avant la Bar Mitsva. Son professeur, Rav Naftali Roth l'avait patiemment guidé dans les voies du judaïsme. Arié s'était intéressé et respectait autant de commandements qu'il le pouvait.

Durant son service militaire, il s'était dévoué corps et âme pour dégager et soulager les blessés et il pressentait que maintenant aussi, il devrait prendre part à des opérations dangereuses : dégager des soldats d'un tank atteint par des missiles, secourir un pilote dont l'avion se serait écrasé et qui risquait surtout d'être capturé par l'ennemi...

Sa première mission le mena sur les hauteurs du Golan ; les soldats y étaient trop peu nombreux mais se battaient comme des lions. On lui apprit les nouvelles : le moteur d'un tank l'avait lâché et celui-ci se trouvait maintenant encerclé par l'ennemi qui se réjouissait déjà de récupérer cette proie inestimable. A cet instant, Arié pressentit qu'il n'était pas isolé ; il sortit dans un vieux tank, sans armes, pour localiser l'équipage en danger. Miraculeusement, il y parvint, pénétra dans le tank abîmé, réussit à faire fonctionner à nouveau le moteur. Mais c'est alors qu'une balle toucha son commandant en pleine tête. Arié n'eut pas le temps de pleurer la mort de son camarade : un tank syrien stationnait sur la colline juste en face de lui. Il vit distinctement la tourelle du tank d'où partaient les tirs meurtriers et qui le visait. Il faisait maintenant face à l'officier syrien : les deux hommes pouvaient même se toiser du regard. Arié voyait déjà sa vie défilier devant lui comme dans un film et, en pensée, faisait ses adieux à sa famille. Il n'avait absolument aucune chance de s'en sortir vivant.

Soudain, un miracle se produisit : le tank syrien s'éloigna en marche arrière et disparut !

« Pourquoi ai-je été épargné au dernier instant ? » se demanda Arié qui en tremblait encore de la tête aux pieds.

Il comprit la réponse quelques jours plus tard quand son unité reçut l'ordre de foncer vers le sud. Un réserviste d'une quarantaine d'années se joignit à eux mais, tout le long de la route, il ne parla presque pas.

Soudain, en plein désert du Sinaï, ils aperçurent une Souccah et un 'Hassid leur proposa d'entrer se rafraîchir, prononcer la bénédiction de la Souccah et celle des Quatre Espèces. Les soldats n'étaient que trop heureux de cette halte et de cette possibilité d'accomplir des Mitsvot. Seul le réserviste silencieux refusa. Arié répéta la proposition :

- Viens réciter la bénédiction !

L'homme haussa les épaules et persista dans son refus.

- Écoute ! Fais-le pour moi, insista Arié ! Moi je t'ai rendu service en te prenant « en stop » !

L'homme ne pouvait maintenant décevant plus refuser. Il saisit le livre de prières que lui tendait le 'Hassid mais, avant même d'avoir pu prononcer la bénédiction, il se mit à trembler et à sangloter sans qu'on puisse l'arrêter. Puis il s'évanouit.

Ce n'est qu'au bout de quelques minutes qu'il reprit ses esprits et qu'il raconta :

- J'étais tout jeune au moment de la Shoah. J'ai subi les pires tortures, j'ai vu toute ma famille exterminée devant mes yeux. Moi, j'ai été « choisi » par les Nazis pour vivre et je n'ai pas compris pourquoi. Quel sens à la vie quand on n'a plus de famille ? J'ai ressenti une grande colère contre le Créateur et j'ai décidé de rompre tous mes liens avec Lui.

Aujourd'hui, c'est la première fois - depuis que j'ai pris cette décision il y a plus de trente-cinq ans - que je m'adresse au Maître du monde !

Tous les soldats restèrent pensifs après cette expérience étrange.

Quant à Arié, il était lui aussi sous le choc de ces paroles. Puis il comprit pourquoi il avait été sauvé du tank syrien : il avait reçu sa vie en cadeau afin de permettre à un autre Juif de renouer une relation trop longtemps interrompue avec le Dieu de ses ancêtres.

Sicht Hachavoua – N° 1499
Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La première danse

Souccot est "le temps de notre joie", Sim'hat Torah, celui où nous dansons avec la Torah. A cette occasion, il convient de s'interroger sur les danses que la venue de Machia'h suscitera. A ce propos, Rabbi Its'hak Eizick de Homil déclara :

Lorsque le Machia'h viendra et que les morts ressusciteront, se relèveront alors les Patriarches, les enfants de Jacob, fondateurs des tribus d'Israël, Moïse et Aaron. Se relèveront aussi les Prophètes, les Sages du Talmud et les Justes de toutes les générations. Tous se réjouiront avec les Juifs simples.

La première danse, c'est Moïse qui la conduira avec ces Juifs simples. C'est en effet sur eux que tient la Torah et non sur les érudits qui développent leurs commentaires. Quant à la véritable danse, c'est le roi David qui la mènera avec ces Juifs qui récitent des Psaumes.

(D'après les lettres du précédent Rabbi de Loubavitch, vol. VI, p. 371) H.N.



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT
'HOL HAMOED
SAMEDI 22 OCTOBRE 2016

à partir du dimanche 16 octobre 2016

PARIS ÎLE-DE-FRANCE
Entrée : 18h30 | Sortie : 19h35

Heure limite du Chema : 10h54 - Pose des Téfilines : 7h11

Bordeaux	18h48	Marseille	18h27	Nice	18h19
Grenoble	18h23	Montpellier	18h33	Rouen	18h34
Lille	18h24	Nancy	18h15	Strasbourg	18h09
Lyon	18h26	Nantes	18h49	Toulouse	18h42

Etude du **RAMBAM** {Suite}

Mitsva négative n° 365 : C'est l'interdiction faite au roi d'amasser des biens excessifs.

JEUDI 20 OCTOBRE - 18 TICHRI

Mitsva positive n° 187 : C'est le commandement nous incombant de détruire et de passer au fil de l'épée les sept peuples car ils furent les fondateurs de l'idolâtrie.

Mitsva négative n° 49 : C'est l'interdiction de ne laisser vivre aucun homme des sept peuples.

Mitsva positive n° 188 : C'est le commandement nous incombant d'exterminer la descendance d'Amalek.

Mitsva positive n° 189 : C'est le commandement nous incombant de nous rappeler ce qu'Amalek nous fit en nous attaquant sans provocation.

Mitsva négative n° 59 : C'est l'interdiction d'oublier ce que nous ont fait les descendants d'Amalek.

VENREDI 21 OCTOBRE - 19 TICHRI

Mitsva négative n°46: Il nous est interdit à jamais d'habiter en Egypte afin de pas être contaminé par l'hérésie des habitants de ce pays et ne pas imiter leurs coutumes que la Torah réprouve.

Mitsva positive n°190: C'est le commandement nous incombant concernant la guerre contre d'autres peuples, ce que l'on appelle guerre facultative. Nous avons le devoir, si nous les combattons, de conclure une alliance avec eux pour épargner leurs vies à condition qu'ils fassent la paix avec nous et nous cèdent leurs terres.

Mitsva négative n°56: Il nous est interdit à jamais d'offrir la paix aux peuples d'Amon et de Moab.

Mitsva négative n°57: Il nous est interdit de détruire les arbres fruitiers lors du siège d'une ville dans le but de démoraliser ses habitants et de les faire souffrir.

Mitsva positive n°192: C'est le commandement qui nous a été enjoint, lorsque nos troupes partent en guerre, de réserver un endroit extérieur au camp pour qu'elles aillent y faire leurs besoins.

Mitsva positive n°193: C'est le commandement nous incombant de prévoir dans l'équipement de chaque combattant, en plus de son armement, une bêche pour creuser la terre et couvrir ses excréments.

SAMEDI 22 OCTOBRE - 20 TICHRI

Mitsva positive n° 191 : C'est le commandement de nommer un prêtre pour haranguer le peuple avant le combat et renvoyer chez lui tout homme inapte au combat.

Mitsva positive n° 214 : C'est le commandement qui a été enjoint au jeune marié de se consacrer à sa femme pendant une année entière.

Mitsva négative n° 311 : C'est l'interdiction d'astreindre un jeune marié durant une année à une corvée quelconque susceptible de l'éloigner du domicile conjugal.

Mitsva négative n° 58 : C'est l'interdiction de craindre les incroyants en temps de guerre ou de trembler devant eux.

Mitsva positive n° 221 : C'est le commandement qui nous a été enjoint au sujet de la belle femme captive.

Mitsva négative n° 263 : C'est l'interdiction de vendre une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle au moment de la conquête de la ville.

Mitsva négative n° 264 : C'est l'interdiction de traiter comme servante une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle.

FIN DU CYCLE DE L'ÉTUDE DU SÉFER HAMITSVOT

DIMANCHE 23 OCTOBRE - 21 TICHRI

Début du nouveau cycle de l'étude du Séfer Hamitsvot

Introduction du Séfer Hamitsvot (voir livre)

LUNDI 24 OCTOBRE - 22 TICHRI

MARDI 25 OCTOBRE - 23 TICHRI

MERCREDI 26 OCTOBRE - 24 TICHRI

L'étude porte sur les 14 principes (Chorachim) qui ont conduit le Rambam dans l'énumération des commandements (613 Mitsvot). Voir le livre du Sefer Hamitsvot.

JEUDI 27 OCTOBRE - 25 TICHRI

Mitsva positive n° 1 : C'est le commandement qui nous incombe de croire en D.ieu, c'est-à-dire que nous devons croire qu'Il est à la fois l'origine et la cause de toute chose, Celui qui fait exister toute créature.

Mitsva négative n° 1 : C'est le commandement qui nous interdit de croire en une autre divinité que l'Eternel.

Mitsva positive n° 2 : C'est l'ordre qui nous a été enjoint de croire en l'unicité de D.ieu.

VENREDI 28 OCTOBRE - 26 TICHRI

Mitsva positive n° 3 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'aimer D.ieu, qu'Il en soit glorifié.

Mitsva positive n° 4 : C'est le commandement qui nous a été ordonné de croire en D.ieu, loué soit-Il, en Le craignant et en Le révéant.

Mitsva positive n° 9 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de sanctifier le Nom de D.ieu.

SAMEDI 29 OCTOBRE - 27 TICHRI

Mitsva négative n° 63 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de profaner le Nom de D.ieu.

Mitsva négative n° 65 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de détériorer les lieux consacrés au service divin, de détruire les livres sacrés, d'effacer le Saint Nom ou d'accomplir tout acte similaire.

Mitsva positive n° 172 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'obéir à chaque prophète et de faire tout ce qu'il ordonne.



Garage DIRECT AUTO
Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

NOUVEAU à Paris 19^e
BOUCLES D'OR
52 rue d'Hautpoul
01.48.03.25.89
Carte de fidélité

VENTE DE PERRUQUES
cheveux 100% naturels européens
ou brésiliens **499€**
cheveux semi brésiliens **199€**
Païement en 4 fois sans frais
COIFFAGE PERRUQUE
COURT 22€/LONG 26€/CHIGNON 38€
INSTITUT DE BEAUTÉ OPI & MAQUILLAGE
Vernis permanent **20€ / 18€ étudiants**
Pose de faux cils 20€
Chapeaux de créateur et Robes maillot



VERIF-ELEC
Analyse et Gestion Electrique

Venez rejoindre
Rudy Khayat et son équipe
pour commercialiser
PAC et R-Volt

Planning proche Paris fournis
Avance de frais et
commissions intéressantes
Nous avons tous les financiers
Possibilité de travailler en régie

Contactez **Jonathan**
au **04 86 68 51 36**

décorateur événementiel



SUDRY CREATION
PARIS

06 09 90 98 44
www.sudrycreation.com

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr
et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHEMINI ATSÉRÈT
SIM'HAT TORAH
LUNDI 24 ET MARDI 25 OCTOBRE 2016

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} soir* - Dim. 23/10 : **18h27**
2^{ème} soir** - Lundi 24/10 : (après) **19h29**
Sortie - Mardi 25/10 : **19h30**

	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS	
Bordeaux	18:45 / 19:44	Marseille
Grenoble	18:20 / 19:19	Montpellier
Lille	18:20 / 19:24	Nancy
Lyon	18:22 / 19:22	Nantes

	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS	
Marseille	18:24 / 19:22	Nice
Montpellier	18:29 / 19:27	Rouen
Nancy	18:12 / 19:14	Strasbourg
Nantes	18:45 / 19:46	Toulouse

	1 ^{er} SOIR* / 2 ^{ème} SOIR** APRÈS
Nice	18:16 / 19:14
Rouen	18:31 / 19:33
Strasbourg	18:06 / 19:07
Toulouse	18:39 / 19:37

* Passé cet horaire, allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante. ** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

LE BETH LOUBAVITCH VOUS INVITE AUX

SIM'HAT BETH HACHOÉVA & FÊTES D'ENFANTS

SOUCCOT 5777 / 2016

MARDI 18 OCT. - À 21H30
Beth 'Habad de Flandre
59 Av. de Flandre 75019 Paris

MERCREDI 19 OCT. À 20H
Place de la République

JEUDI 20 OCT. - À 20 H
Salons 'Haya Mouchka
49-51 rue Petit - 75019 Paris

SAMEDI 22 OCT. À 21H30
Place des Fêtes

75

- 75001**
Dimanche 23 octobre - 10h00
Hotel Normandy - 7 rue de l'échelle
Tél. 06 38 83 68 20
- 75004**
Dimanche 23 octobre - 10h00
21^{er} r. des Tournelles - Tél. 06 25 92 32 76
- 75005**
Mercredi 19 octobre - 15h00
9 rue Vauquelin - Tél. 06 28 20 88 95
- 75007**
Mercredi 19 octobre - 14h00
Tél. 06 22 03 33 07
- 75010**
Mercredi 19 octobre - 18h00
8 rue Legouvé - Tél. 06 20 47 23 75
- 75010**
Jeudi 20 octobre - 19h00
2 rue Joseph Kosma - Tél. 06 34 30 04 53
- 75011**
Dimanche 23 octobre - 10h30
84 rue de la Roquette - Tél. 06 65 01 18 20
- 75013**
Mercredi 19 octobre - 15h00
7 rue Fernand Vidal - Tél. 06 25 88 97 13
- 75013 - Bercy**
Mercredi 19 octobre - 15h00
18 bd Vincent Auriol - Tél. 06 63 02 54 30
- 75014**
Mercredi 19 octobre - 17h00
223 rue Vercingétorix - Tél. 06 27 81 98 92
- 75015**
Mercredi 19 octobre - 15h00
62 r. Sébastien Mercier - Tél. 01 45 75 39 66
- 75017**
Mercredi 19 octobre - 16h00
2 rue Emile Borel - Tél. 06 50 07 01 40
- 75018**
Dimanche 23 octobre - 10h30
8 r. du Marché Ordener - Tél. 06 62 37 20 19
- 75019**
Dimanche 23 octobre - 10h30
59 avenue de Flandre - Tél. 06 13 99 62 21
- 75019**
Jeudi 20 octobre - 14h00
53 rue Compans - Tél. 06 20 31 46 15
- 75020**
Dimanche 23 octobre - 10h00
82 rue des Couronnes - Tél. 06 61 20 81 67
- 75020**
Dimanche 23 octobre - 10h00
93 rue des Orteaux - Tél. 06 50 93 01 38
- 75020**
Mercredi 19 octobre - 16h00
43 rue Pelleport - Tél. 06 50 20 11 92

77

- Meaux**
Mercredi 19 octobre - 16h00
11 rue Paul Barennes - Tél. 06 64 66 93 74
- Pontault Combault**
Jeudi 20 octobre - 19h30
55 avenue des Lilas - Tél. 06 61 36 07 70

*  - Spécial Enfants

78

- La Celle S. Cloud**
Mardi 18 octobre - 21h00
Dimanche 23 octobre - 10h00
1 ave des Etangs - Tél. 07 86 26 96 61
- Maisons Laffitte**
Samedi 22 octobre - 22h00
Dimanche 23 octobre - 10h30
1 rue du Gros Murger - Tél. 06 64 38 03 96
- Maurepas**
Dimanche 23 octobre - 10h00
2 ter rue de la Beauce - Tél. 06 19 83 96 28
- S. Germain En Laye**
Dimanche 23 octobre - 11h00
8 bis avenue Carnot - Tél. 06 17 25 52 79
- Versailles**
Dimanche 23 octobre - 11h00
10 rue Albert Joly - Tél. 06 19 64 17 64

91

- Longjumeau**
Jeudi 20 octobre - 15h00
Jeudi 20 octobre - 19h
7 rue Jules Ferry - Tél. 06 63 59 79 27
- Saclay**
Mercredi 19 octobre - 19h30
40 rue Alphonse Daudet - Tél. 06 65 96 26 26

92

- Antony**
Dimanche 23 octobre - 12h00
1 rue Sderot - Tél. 06 46 39 87 85
- Clichy**
Mercredi 19 octobre - 15h00
Mercredi 19 octobre - 18h30
26 rue Mozart - Tél. 06 49 54 35 66
- Levallois**
Mercredi 19 octobre - 16h00
Stade du Quai de Levallois
au bout de la rue Ed. Vaillant - Tél. 06 28 30 57 83
- Meudon la Foret**
Mercredi 19 octobre - 18h00
15 rue George Millandy - Tél. 06 99 16 75 67
- Montrouge**
Mercredi 19 octobre - 14h00
Jeudi 20 octobre - 20h00
90 rue Gabriel Péri - Tél. 06 14 25 67 81
- Nanterre**
Mercredi 19 octobre - 12h30
13 rue Castel Marly - Tél. 07 60 39 50 42
- Neuilly sur Seine**
Mercredi 19 octobre - 16h00
44 rue Jacques Dulud - Tél. 06 63 04 51 90
- Puteaux**
Dimanche 23 octobre - 11h00
18 rue Roque de Fillol - Tél. 06 23 28 96 73
- Rueil Malmaison**
Dimanche 23 octobre - 10h00
6 rue René Cassin - Tél. 06 76 06 93 54
- Sceaux**
Jeudi 20 octobre - 19h00
28 avenue Georges Clemenceau
Tél. 06 65 96 26 26
- Suresnes**
Dimanche 23 octobre - 10h30
54 rue Gardenat Lapostol - Tél. 06 26 68 42 58

93

- Aubervilliers**
Mercredi 19 octobre - 10h00
Samedi 22 octobre - 20h30
17 rue du Clos Bénard - Tél. 06 64 39 50 63
- Aulnay sous Bois**
Mercredi 19 octobre - 19h30
3 avenue de Clermont Tonnerre
Tél. 06 58 47 92 99
- le Pré S. Gervais**
Mercredi 19 octobre - 14h00
5 ave du Belvédère - Tél. 06 34 31 22 29
- Les Lilas**
Dimanche 23 octobre - 11h00
27 ave Marechal Juin - Tél. 06 61 50 35 47
- Montreuil**
Mercredi 19 octobre - 18h30
158 rue Etienne Marcel - Tél. 06 16 31 97 18
- Neuilly Plaisance**
Mercredi 19 octobre - 13h00
35 ave Danielle Casanova - Tél. 06 59 11 24 81
- Noisy le Grand**
Mercredi 19 octobre - 18h30
166 r Pierre Brossollette - Tél. 06 49 83 18 45
- S. Ouen**
Jeudi 20 octobre - 20h00
7 rue Jules Guesde - Tél. 06 01 77 45 29

94

- Alfortville**
Dimanche 23 octobre - 10h30
1 rue Blanche - Tél. 06 16 50 50 17
- Arcueil**
Dimanche 23 octobre - 13h00
18 rue Jacques Gregoire - Tél. 06 58 04 67 06
- Bry sur Marne**
Mercredi 19 octobre - 15h00
94 r de la République - Tél. 06 20 69 24 72
- Choisy le Roi**
Mercredi 19 octobre - 11h30
Jeudi 20 octobre - 19h00
3^{er} rue de Verdun - Tél. 06 09 20 50 46
- Créteil**
Mercredi 19 octobre - 14h00
21 rue des Refugnicks - Tél. 06 60 49 25 11
- Fontenay sous Bois**
Jeudi 20 octobre - 17h00
12 rue Emile Zola - Tél. 06 24 14 43 11

- Maisons Alfort**
Mercredi 19 octobre - 14h30
Mercredi 19 octobre - 20h30
92/94 r. Victor Hugo - Tél. 06 09 30 63 48
- Mandres les Roses**
Jeudi 20 octobre - 19h30
5 allée Lady Sylvia - Tél. 06 61 07 51 42
- Nogent sur Marne**
Mercredi 19 octobre - 12h00
5 avenue Victor Hugo - Tél. 06 49 40 08 76
- Villiers sur Marne**
Dimanche 23 octobre - 12h00
3 rue de la Fraternité - Tél. 06 31 19 94 92

95

- Cergy Pontoise**
Jeudi 20 octobre - 19h30
9 rue des Chennevières - Tél. 06 10 25 15 28
- Montmagny**
Mercredi 19 octobre - 17h00
6 chemin de la Haie Barde
Tél. 06 12 83 38 48
- S. Brice**
Mercredi 19 octobre - 15h30
22 chemin des Rosiers - Tél. 06 61 99 59 74
- S. Gratien**
Dimanche 23 octobre - 12h30
Tél. 06 13 74 64 82
- Sarcelles**
Mercredi 19 octobre - 20h30
12 ave Charles Péguy - Tél. 06 62 86 97 70
- Sarcelles**
Mardi 18 octobre - 22h00
Jeudi 20 octobre - 10h45
45 ave du 8 mai 1945 - Tél. 06 62 86 97 70
- Sarcelles Village**
Jeudi 20 octobre - 20h30
24 rue Théodore Bullier - Tél. 01 75 83 48 52
- Soisy sous Montmorency**
Mercredi 19 octobre - 17h00 - pour ado
Dimanche 23 octobre - 10h00
7 ave du Général de Gaulle
Tél. 06 50 05 77 74
- Villiers le Bel**
Jeudi 20 octobre - 19h00
7 rue Louise Michel - Tél. 06 41 32 08 78

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

BÉNÉDICTIONS SUR LE LOULAV

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au 0145 26 87 60 pour nous communiquer vos coordonnées

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT
BÉRÉCHIT
SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

PARIS ÎLE-DE-FRANCE
Entrée : 18h18 | Sortie : 19h24

Bordeaux	18h38	Marseille	18h17	Nice	18h08
Grenoble	18h12	Montpellier	18h22	Rouen	18h22
Lille	18h11	Strasbourg	17h57	Toulouse	18h32
Lyon	18h14	Nantes	18h37		

à partir du dimanche 23 octobre 2016

Heure limite du Chema : 10h59 - Pose des Téfilines (à partir du mercredi 26 octobre) : 7h21

MOLAD : lundi 31 octobre - 29 Tichri à 3h 24mm et 5 'Halakim - ROCH 'HODECH 'HECHVAN : Mardi 1^{er} et mercredi 2 novembre 2016

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUE FAIT-ON À SOUCCOT ?

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages depuis **dimanche soir 16 octobre 2016** jusqu'à Chémini Atséret inclus, c'est-à-dire **lundi après-midi 24 octobre**. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau, ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : « **Barou'h Ata ... Vetsivanou Léchève Bassouccah** ».

A partir de lundi matin 17 octobre et jusqu'au dimanche 23 octobre inclus (excepté Chabbat), on récite chaque jour la bénédiction sur les « quatre espèces » (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

1) « **Barou'h Ata ... Vetsivanou Al Netilat Loulav** ».

La première fois, on ajoute : 2) « **Barou'h Ata ... Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé** ».

Dimanche matin 23 octobre, la prière est particulièrement longue.

On encercle sept fois la « Bimah » au centre de la synagogue puis on frappe cinq fois le bouquet de 5 « Hohanot » (branches de saule) par terre.

Lundi matin 24 octobre, on récite la prière de **Yizkor** à la mémoire des parents disparus.

On mange dans la Souccah sans réciter la bénédiction « **Léchève Bassouccah** ».

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible dans la rue, une fête joyeuse, **Sim'hat Beth Hachouva**.

F.L.

Concernant les horaires d'allumages des bougies de Chabbat et Yom Tov (deux bougies pour les femmes mariées et une bougie pour les petites filles et les jeunes filles) veuillez vous référer aux tableaux d'allumages se trouvant dans la Sidra.

Le Beth Loubavitch a le plaisir de vous inviter à la grande soirée du

35^{ème} SIYOUM HARAMBAM

LUNDI 31 OCTOBRE 2016 À 20H30

29 TICHRI 5777

AU CASINO DE PARIS

16 rue de Clichy - 75009 Paris (Métro: Liège)

Conclusion du 35^e cycle de l'étude du Michné Torah du Rambam (Maïmonide) instaurée à la demande du Rabbi de Loubavitch

EN PRÉSENCE DE RABBANIM ET DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS



KESHER FORMATION
LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

Vous recherchez une formation qualifiante et diplômante ?

Formez-vous à des métiers d'avenir !

CAP PETITE ENFANCE - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
EDUCATRICE JEUNES ENFANTS

ALTERNANCE - INITIALE - FORMATION CONTINUE

96% de réussite aux examens

Renseignements et inscriptions : 01 77 37 38 00

www.kesher-formation.com

info@kesher-formation.com

GRUPE SCOLAIRE CHNE-OR

DRC domofinance

Société existant depuis 10 ans
PAC / ISOLATION / FENETRE
POELE / PANNEAUX / BALLON
FINANCEMENT CLASSIQUE
SPÉCIALISTE DU PTZ 0%
REPONSE SOUS 48 HEURES
RAPIDITÉ D'INSTALLATION

RECHERCHE RÉGIES SÉRIEUSES
ET COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

Contactez ISABELLE :

07.82.28.13.65

RGE

PARTENAIRE
SOLUTIONS
HABITAT
D'EDF

NICETRIP
FLASH TRAVEL PACKAGE SUPPLIER

vous propose des
HÔTELS SUR TOUT ISRAËL
à des prix exceptionnels

Souccot - Pessah - Chavouot - Été 2017

Vols EI AI

(moins chers que sur le site officiel)

Voi Tel-Aviv A/R avec 46 kg / pers.

à partir de 299? TTC

avec AEGEAN Airlines

Location de voitures en Israël

Facilités de paiement pour les hôtels secs
ou les packages comprenant des hôtels

Devis gratuit sur devis@nicetrip.fr

Tél : 01 42 55 25 97

FRANPRIX

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul - 75019 Paris

Réouverture de votre Franprix
après rénovation et agrandissement
de votre magasin

Un large choix de produits cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile : 01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille chaleureusement

G

ESHEL
Gourmet

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit
75019 Paris
01 42 45 36 47

NF
SERVICE

adiam

association juive pour
le maintien à domicile

aimez vos proches,
 nous nous chargeons
 du quotidien

Service d'aide et de soins à domicile
pour personnes âgées et en situation de handicap

42, rue Le Peletier 75009 Paris - 01 42 80 34 73
contact@adiam.net - www.adiam.net

SNS
SOLUTION NUMÉRIQUE SÉCURITÉ

Devis Gratuit

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ...

Installateur de Caméra - Vidéo Surveillance (accès depuis smartphone)
Alarme Intrusion et Télésurveillance - Contrôle D'accès & Interphonie -
Serrurerie générale - Installation rapide et soignée - Garantie 2 ans

-10% sur présentation
de la Sidra

01 80 91 59 14 demandez David

snsgrupe.fr

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.